

Echo du Conseil Municipal du 3 avril 2013

« Stabilité des taux d'imposition en 2013 »

Le Conseil Municipal et le CCAS se sont réunis le mercredi 3 avril 2013 et ont débattu des sujets suivants :

Budget :

Le détail des sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif et de gestion 2012 de la commune et du CCAS a été présenté et voté à l'unanimité par les membres présents. Les recettes de fonctionnement sont de 489 077,67 € et les dépenses de fonctionnements s'élèvent à 404 799,28 €. Le résultat de fonctionnement est de 84 278,39 €. Au niveau de la section d'investissement les recettes sont de 61 961,28 € et les dépenses de 109 189,23 €, soit un résultat de -47 227,95 €. Le résultat global de l'exercice 2012 dégage un excédent de 37 050,44 €. Après avoir cumulé les résultats reportés des exercices antérieurs, on obtient un résultat final de clôture de 115 147,15 €.

La partie CCAS représente des dépenses de fonctionnement pour 4 114,07 € et des recettes de fonctionnement pour 4 362,00 € soit un résultat de fonctionnement de 247,93 €.

Le budget primitif 2013 des sections de fonctionnement et d'investissement de la commune et du CCAS a été présenté, amendé et voté à l'unanimité par les membres présents. Le budget primitif du CCAS présente un équilibre « dépense/recette » prévisionnel à 8 667,00 €.

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles totales sont de 620 767,00 €. L'évolution des charges prend notamment en compte une nouvelle prestation pour l'entretien des jardins à l'Arthaudière confiée à une entreprise de paysagiste. De plus, la commune de St Bonnet de Chavagne achète tous les repas du Regroupement Pédagogique. Des modifications des subventions aux associations ont été proposées. La subvention versée à l'association intercommunale de la cantine scolaire a été arrêtée suite au retrait des communes de St Bonnet de Chavagne et de Montagne de cette association. L'aide apportée à l'association d'éducation populaire a été supprimée suite au départ du prêtre des appartements de la Cure. Enfin, une nouvelle subvention a été allouée aux Souvenirs Français d'un montant de 120 €. Une demande de l'ADMR est à l'étude. Cette aide permettrait à l'ADMR de mettre en place un service de portage de repas à domicile et lui servirait de fond de roulement pour cette action. Les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'équilibrent à 620 767,00€. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas

augmenter les taux appliqués sur les taxes d'habitation, les taxes foncières sur le bâti et sur les taxes foncières sur le non bâti.

Les dépenses et recettes prévisionnelles d'investissement s'équilibrent à 395 331,00 €. Le budget primitif d'investissement est équilibré sans contractualiser de nouveaux emprunts bancaires. Les investissements retenus en 2013 seront la réhabilitation de la tour et du pigeonnier à l'Arthaudière, la pose d'un panneau d'affichage en bois à l'entrée du village, l'entretien des voiries et des fossés, le carrelage de la salle des fêtes, le remplacement d'une chaudière à l'école, la restauration des inscriptions du monument aux morts, la toiture de l'école et la fin de la signalétique. Les dépenses d'investissement comprendront aussi la poursuite de l'étude PLU, le renouvellement du matériel informatique et l'acquisition de petits matériels. Les recettes d'investissements sont essentiellement le virement de l'excédent de la section de fonctionnement, le remboursement du FCTVA et les subventions de l'état (DRAC) et du Conseil Général.